



Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay

Partenaire
de la réussite!

SERVICE DE GARDE

Modification à la réserve de base

Nom de l'enfant : _____ Groupe : _____

Garde partagée : Oui Non → Si oui, joindre le calendrier de fréquentation

Payeur principal : Mère Père Tuteur Autre : _____

Heure d'arrivée prévue au service de garde : _____

Heure de départ prévue du service de garde : _____

Modification à compter du : _____

Cochez « les périodes » correspondantes aux présences prévues de l'enfant au service de garde.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Midi					
Après-midi (soir)					

Arrêt de fréquentation du service de garde

Un délai de 24 heures est requis pour modifier les présences dans la réservation de base, tel que prévu aux règles de fonctionnement des services de garde de la commission scolaire.

Signature de l'autorité parentale

Date

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Statut au 30 septembre : Régulier Sporadique

Tarif à utiliser : Subventionné Non-subventionné Autre : _____

Date d'entrée en vigueur (délai de 24 heures) : _____

Notes : _____

